

29 février 2012

Transports interurbains en bus et autocar : l'atout mobilité que les européens vont apprécier

L'Union Internationale des Transports Routiers (IRU) renforce son engagement et son leadership dans la mobilisation des efforts publics et privés pour faire du transport interurbain en autobus et autocar le choix de mobilité écologique, sûr et abordable le plus populaire de la décennie à venir en Europe.

Bruxelles – Lors de son atelier « [Transport en autobus et autocar longue distance en Europe : \(re\)découvrir la roue](#) », premier du genre en Europe, l'IRU a affirmé sa ferme intention de renforcer son leadership et d'aiguiller les efforts des partenaires publics et privés pour garantir une croissance soutenue des déplacements interurbains en autobus et autocar aujourd'hui majoritairement assurés par des entreprises privées, l'objectif étant de doubler leur utilisation en Europe au cours des années à venir, comme le préconise la campagne [Bougez malin](#).

A l'ouverture du colloque, Thierry Mariani, ministre français des Transports, a déclaré dans un message vidéo : « le transport par autocar (...) a encore un formidable potentiel. Il fournit des solutions de transport à des prix défiant toute concurrence. Il a une souplesse que chacun connaît et il a aussi d'autre part son public. (...) L'autocar a même au XXIème siècle un bel avenir ».

« Il a été démontré de manière empirique que, de tous les modes de transport, les autobus et les autocars interurbains ont le plus fort potentiel de croissance en matière de mobilité écologique en Europe, et que celui-ci peut d'ailleurs être atteint sans subventions publiques massives. L'IRU et ses Associations membres entendent donc mobiliser les efforts de tous les acteurs politiques et commerciaux concernés pour que le transport en autobus et autocar longue distance soit reconnu et considéré par tous comme le choix de mobilité et de voyage optimal », a ajouté Yves Mannaerts, Président du Conseil Transport de personnes de l'IRU.

L'IRU s'est également félicitée du soutien exprimé par la Commission européenne et un certain nombre d'Eurodéputés à créer un groupe de réflexion stratégique européen public-privé. Celui-ci aura pour but de définir conjointement des recommandations politiques, et d'établir un plan d'action à l'échelle de l'UE ainsi qu'un calendrier pour réaliser l'objectif fixé, à savoir doubler l'utilisation du transport routier collectif de personnes en Europe au cours des 10 à 15 prochaines années.

Les principales recommandations de l'industrie pour atteindre cet objectif sont de :

- mettre fin à la discrimination fiscale entre les modes de transport collectif de personnes;
- toujours tenir compte, lors de l'élaboration des lois, des besoins spécifiques inhérents au transport de personnes ;

- accroître jusqu'à 19,5 tonnes au moins, le poids maximal autorisé des autocars circulant à l'international afin de satisfaire aux nouvelles exigences en matière de sécurité, d'écologie, de clientèle et d'exploitation ;
- éliminer les obstacles liés à l'accès aux terminaux des autres modes ;
- intégrer les terminaux de bus et d'autocars au réseau transeuropéen de transport (RTE-T) ;
- accroître le nombre de voies réservées aux bus et cars dans et entre les villes et en faciliter l'accès, et mettre systématiquement en place des mesures visant à permettre d'augmenter la rapidité et, par conséquent, l'attractivité de leurs services ;
- proposer un cadre communautaire harmonisé pour les zones à faibles émissions (LEZ) ;

* * *

[Discours et présentations de l'atelier](#)

[Recommandations de l'industrie](#) pour doubler l'utilisation des transports collectifs de personnes par la route

Contact presse : Juliette Ebélé, +41 22 918 27 07, Press@iru.org

communiqué de presse